

1501 (22 DÉCEMBRE).

Sires Nic. Potier, Charles le Coq, Guillaume Bonneil, Guillaume du Moulin et Christophe de Refuge, généraux; ordonnent de réclamer les boîtes des monnaies de Limoges, Montpellier, Villefranche, Toulouse, Villeneuve-Saint-André, Crémieux, Romans, Montélimar, Grenoble, Lyon, Saint-Pourçain et Bourges.

Le lendemain 23 décembre, le même ordre est envoyé aux gardes de Poitiers, La Rochelle, Bordeaux et Bayonne.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 7. — Sorb.,
H, 1, 13, n^o 173, fol. 92 v^o et
93 r.)